



"L'ECHO JARDINOIS"

Bulletin d'information de la commune du Jardin
(canton d'Egletons) édité par la municipalité.

Juillet 2010

N° 10

LE MOT DU MAIRE

10 ans de mandat ! Pour certains, c'est déjà trop ; pour d'autres ce n'est pas assez.

Vous avez pu, au fil de la lecture de notre bulletin municipal, être informés de ce qui a été fait sur notre commune à la satisfaction des uns et, peut-être, à l'insatisfaction des autres.

Nul n'est parfait mais je peux vous affirmer que le Conseil Municipal a toujours œuvré pour le bien de la commune et de ses administrés et je l'en remercie ici.

Je profite de ce petit mot pour rappeler à nos jeunes que, dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire au plus tard, ils doivent spontanément se présenter en mairie pour satisfaire aux opérations de recensement. Ils obtiendront ainsi l'attestation obligatoire pour nombre d'examens et concours (en particulier le permis de conduire).

Bonne fin d'année à tous.

René Peyron

ACTION MUNICIPALE (depuis Mars 2009)

➤ MARS 2009

- Préparation du budget : le Conseil Municipal procède, comme chaque année, aux votes des comptes administratifs du budget précédent, de l'affectation des résultats et, bien sûr, des budgets primitifs « principal » et « eau » de l'année en cours.

Le budget principal 2009 s'équilibre donc à 83235 € en fonctionnement et à 74773 € en investissement alors que le budget de l'eau s'équilibre à 11013 € en fonctionnement et à 24871 € en investissement.

- Groupement de commandes pour travaux : à l'initiative de la Communauté de Communes, un groupement de commandes est constitué afin de pouvoir bénéficier de tarifs plus intéressants auprès des entreprises locales, essentiellement sur les travaux de voirie. Nous sommes bien évidemment intéressés par rapport aux travaux prévus sur la VC 3 traversant Marcouyeux.

➤ 2^{ème} TRIMESTRE 2009

- Voirie communale et D.G.E. : une Dotation Globale d'Équipement nous est attribuée par les services de la Préfecture pour la réalisation des travaux, souhaités de longue date, sur la VC 3 traversant Marcouyeux. Cette dotation nous permet une subvention de 44 % sur un montant prévisionnel de travaux de 21600 € HT. Ceux-ci seront effectués par le groupement d'entreprises Marut/Eurovia, unique réponse à l'appel d'offres en commandes groupées lancé par la Communauté de Communes.

- Pavillons Corrèze-Habitat : leur construction avance et ceux-ci doivent être réceptionnés en Octobre. Il reste cependant à la charge de la commune des travaux d'adduction d'eau, d'électricité et d'aménagement des abords et accès pour environ 30000 € TTC.

- Chêne de Puyhabilier : devis en mains de 1751 € TTC pour l'entretien du chêne et l'aménagement de ses abords (table forestière de pique-nique et table de lecture), il est décidé de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général au titre de l'aménagement d'un espace public.

- Maison communale au bourg : malgré des travaux réguliers au fil des années, subsiste dans cette maison des problèmes d'isolation et de chauffage. Le Conseil Municipal décide de faire établir un devis pour l'installation d'un poêle à bois, mode de chauffage qui sera plus adapté et performant que les vieux et gloutons convecteurs électriques.

- Eclairage public : pour un fonctionnement modernisé et un passage automatique aux heures d'été et d'hiver, l'achat de 4 nouvelles horloges est décidé pour un montant de 376 € HT.

- Haut-débit internet : devant les problèmes de débit constatés dus au nombre croissant d'utilisateurs, le Conseil Municipal lance une réflexion sur l'amélioration du réseau local wi-fi avec, notamment, une deuxième ligne qui dégrouperait les utilisateurs du bourg et de Marcouyeux. Une demande d'amélioration du réseau est faite auprès de l'association Limousin Wireless.

➤ 3^{ème} TRIMESTRE 2009

- Signalisation de proximité : les 3 panneaux commandés à la société Mic-Signaloc (pour un montant de 491 € TTC) sont posés et permettent enfin de repérer au bourg les ensembles publics mairie/salle polyvalente et église/cimetière.

- Travaux sur route VC 3 de Marcouyeux : espérés depuis si longtemps et sans cesse reportés en attente d'une subvention du Conseil Général, ceux-ci sont enfin réalisés grâce à la dotation D.G.E. évoquée plus haut. Résultat : un superbe et durable tapis d'enrobé (un de plus sur la commune !).

- Travaux sur le bâtiment communal (bis) : après le changement des dalles de plafond l'an passé, les indispensables travaux de rénovation continuent avec la pose de 2 nouveaux blocs-porte alu en façade (pour 5200 € HT) ainsi que d'un nouveau papier-peint (pour 3038 € HT) du plus bel effet dans la mairie et la salle polyvalente. A noter que ces travaux sont subventionnés à 25 % par le Conseil Général. Pour rendre la mairie plus fonctionnelle, il est également décidé de demander un devis d'agencement avec mobilier bois à l'entreprise égletonnaise Stratobois. La pose d'une nouvelle fenêtre avec grille de protection est aussi envisagée.

- Maison communale au bourg (bis) : faisant suite à notre demande après le problème de chauffage constaté, un devis de 3137 € TTC nous est transmis par l'entreprise Faucher pour la pose d'un poêle à bois. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de faire réaliser ces travaux avant l'hiver.

- Amélioration réseau wi-fi local : le réseau actuel montrant ses limites en termes de débit, une proposition d'amélioration nous est faite par Limousin Wireless pour un montant total de 11000 €. L'extension du réseau est prévue vers la Ramade et le bas du bourg et le débit disponible doit être doublé. Le matériel utilisé pour la réception sera également actualisé et plus performant. Le Conseil Municipal décide de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général et espère obtenir 60 % pour ce type d'opération.

- Stations de pompage : celles-ci nécessitent un entretien suivi (assuré de main de maître par René Peyron et Jean-François Gonçalves) pour préserver leur bon fonctionnement et la qualité de l'eau. 2 électrovannes sont ainsi changées dans les stations du bourg et de Puyhabillier.

➤ 4ème TRIMESTRE 2009

- Réunion cantonale au Jardin : le 24 Octobre 2009, la commune du Jardin a l'honneur d'accueillir à cette occasion le Président du Conseil Général François Hollande (entouré de ses collaborateurs), le Secrétaire Général de la Préfecture, le Conseiller Général Michel Paillassou ainsi que les maires ou adjoints des communes du canton d'Egletons.

René Peyron et Jean-François Gonçalves présentent à leurs interlocuteurs les projets communaux à faire subventionner comme l'amélioration du wi-fi local ou les travaux sur le bâtiment communal.

Concernant l'extension du réseau d'eau, il nous est confirmé par le département qu'une subvention de 40 % reste acquise pour un reliquat de travaux de 8203 € HT. Nous n'avons par contre aucune garantie de l'Etat pour le financement D.G.E. de la VC 2 de Puyhabillier vers Lafage.

Pavillons Corrèze-Habitat : les 2 pavillons construits venant juste d'être réceptionnés et devant être habités courant Octobre, une visite des lieux est proposée au bel aréopage présent sous la houlette de Mrs Chassagnard et Tronche, respectivement Président et Directeur de Corrèze-Habitat. Tous les participants (François Hollande en tête) n'ont pas manqué de souligner la très belle qualité de réalisation en T.H.Q.E. (Très Haute Qualité Environnementale) et de situation des 2 logements. A noter que la commune du Jardin est la première du département à bénéficier de ces normes de construction de la part de Corrèze-Habitat.

- Chêne de Puyhabillier (bis) : une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, le Conseil Général nous annonce 25 % de subvention sur cette opération de 1751 € TTC et notre Communauté de Communes décide de prendre en charge les 75 % restants au titre des aménagements annexes sur les chemins de randonnée.

- Entretien espaces publics : l'association d'insertion ARCAOUR nous transmet un devis réactualisé pour l'entretien annuel de ces espaces soit 2023,78 € TTC.

- Vente du terrain communal : une demande d'achat est faite en mairie concernant le terrain situé sous les 2 pavillons Corrèze-Habitat soit environ 5600 m². La construction d'une maison neuve devant suivre rapidement, le Conseil Municipal décide de donner suite en faisant une proposition de prix s'élevant à 20000 € (frais de bornage et notaire inclus).

- Taxe Adour-Garonne sur l'eau : celle-ci a un goût salée puisqu'une augmentation nous est annoncée pour 2010 de 0,078 € à 0,134 € / m³ soit environ 6 € TTC pour une consommation de 100 m³ / an.

- Réunion d'information sur le réseau wi-fi local : devant certains dysfonctionnements constatés, une réunion d'information sur l'utilisation du réseau wi-fi local est organisée par les élus du Jardin avec Dominique Riquet de l'association Limousin Wireless. Sont abordés les points suivants : rappel du règlement intérieur de Limousin Wireless et charte de bonne conduite des abonnés à un réseau partagé, nouvelles dispositions gouvernementales sur l'utilisation d'internet (loi HADOPI), travaux d'amélioration prévus sur le réseau en 2010 et questions diverses.

➤ 1er TRIMESTRE 2010

- Haut-débit internet : devant l'impossibilité (que nous espérons seulement temporaire) de relier le réseau wi-fi local aux 4 Routes et à Puyhabillier, une démarche d'information est entreprise auprès des habitants quant

aux dispositions prévues dans un tel cas par le syndicat mixte Dorsal et l'opérateur délégataire Axione.

- Amélioration réseau wi-fi local (bis) : le Conseil Général nous octroie généreusement 60 % de subvention sur cette opération devant se dérouler 2^{ème} semestre 2010 et s'élever à 11000 € environ.

- Travaux en mairie : comme prévu, la mairie reçoit un nouvel agencement beaucoup plus esthétique, moderne et fonctionnel, notre secrétaire disposant désormais d'un beau poste de travail. La fenêtre est également changée pour un modèle mieux isolé et sécurisé avec grille de protection. Ces travaux se montent à 1955 € HT (agencement Stratobois) et 792 € HT (fenêtre Cassin) et sont pris en charge à hauteur de 25 % par le Conseil Général.

- Vente du terrain communal (bis) : la proposition de prix de 20000 € étant acceptée par Mr et Mme Delbègue, le Conseil Municipal décide de rendre la parcelle constructible et d'entamer les démarches administratives nécessaires.

- Adhésion ATESAT : cette adhésion permet aux petites communes une assistance à la maîtrise d'œuvre lors des marchés publics via un commissionnement. Elle est fixée forfaitairement à 38,54 € / an.

- Carrefour des 4 Routes : à la demande de la municipalité, une étude du Conseil Général est programmée afin de sécuriser cet endroit dangereux.

- Chêne de Puyhabillier (ter) : une table forestière de pique-nique ainsi qu'une instructive table de lecture, relatant l'histoire du chêne de Sully, sont implantées aux abords. L'arbre se refait aussi une beauté avec un élagage d'entretien assuré par l'entreprise ARCAOUR.

- Balades en Corrèze : c'est une initiative conjointe du Conseil Général et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre visant, en associant les communes, à dynamiser une pratique familiale de la randonnée pédestre. Le but est de favoriser la découverte d'un territoire rural en abordant plusieurs thèmes lors d'interventions sur le terrain. Nous avons naturellement déposé une candidature pour cette opération, seulement réservée à 19 communes, en proposant les thèmes de la forêt (animation par Michel Rival) et du patrimoine rural associé à l'histoire locale (avec l'aide d'Henri Bosche). Après une marche de 9,3 km, un pot sera offert à tous les participants par la municipalité et nous serions très heureux d'accueillir un maximum de jardiniers à cette occasion. Signalons qu'une participation de 2 € est demandée par les organisateurs pour les frais d'assurance et que la randonnée se déroulera le mercredi 28 juillet à partir de 14 h 30 (rendez-vous à 14 h devant la mairie pour les inscriptions).

- Accueil des nouveaux habitants et inauguration des pavillons Corrèze-Habitat : à l'initiative du Conseil Municipal, un pot d'accueil et de l'amitié est organisé le

samedi 27 Février à la salle polyvalente pour la douzaine de nouveaux habitants installés sur notre commune depuis début 2009. Toute la population est invitée et nous procédons également, sous la pluie, à l'inauguration des 2 pavillons en présence de Roger Chassagnard (Président de Corrèze-Habitat) et de Michel Paillassou. Ce moment convivial, apprécié de tous, est aussi l'occasion de déguster la «montagne» de crêpes confectionnée par les élus municipaux.

- Spectacle de cirque : nous sommes sollicités par l'association Les Arts et Salamandre pour accueillir en Mai un spectacle de cirque acrobatique dans le cadre d'un festival organisé sur le territoire intercommunal. Nous répondons favorablement et décidons d'allouer aux organisateurs une subvention de 300 € ainsi que divers moyens logistiques (voir rubrique « en bref »).

- Plan d'accessibilité aux handicapés : conformément à la loi, nous mettons en place cette procédure qui concerne, au Jardin, les ensembles mairie/salle polyvalente et église/cimetière.

- Station de pompage du bourg : devant une consommation d'eau accrue au bourg, celle-ci montre des signes de faiblesse et nécessite des travaux d'amélioration. Un devis est donc demandé à l'entreprise V.G.S.

➤ 2ème TRIMESTRE 2010

- Panneaux Le Jardin : ceux-ci sont déplacés d'environ 300 m à la sortie du bourg vers Montaignac afin de sécuriser la circulation routière à 50 km/h aux abords des nouvelles constructions et de faciliter la voie d'accès au terrain communal récemment vendu.

- Communauté de Communes : le dysfonctionnement résultant du décalage entre la présidence d'une importante commission (celle des affaires sociales, associatives, sportives et de loisirs) et l'absence d'un statut de Vice-Président est corrigé pour Jean-François Gonçalves qui devient donc le 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Ventadour. Félicitations !

- Réserves foncières : la commune souhaite augmenter ses réserves foncières pour du terrain à bâtir.

- Protection des chemins : afin d'éviter une utilisation abusive de nos chemins pour des randonnées motorisées, nous souhaitons dorénavant pouvoir rencontrer les organisateurs et s'informer au mieux.

- Réseau d'eau communal : René Peyron a effectué un remarquable travail pour cartographier ce réseau avec un maximum d'exactitude.

- Remplissage des piscines : devant certains abus, entraînant pour la population une rupture d'approvisionnement en eau potable, une nouvelle procédure est mise en place avec demande préalable IMPERATIVE en mairie.

Quelques images de l'actualité Jardinoise 2009 / 2010



Visite des pavillons avec François Hollande



Réunion cantonale au Jardin



Noël des enfants



Inauguration des pavillons



Pot d'accueil des nouveaux habitants



Repas communal



Repas champêtre



Repas champêtre

BUDGETS PRIMITIFS 2010 (principal et eau)

I - Budget principal :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
- Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien, assurances et frais divers)	46 978	- Produits des services et ventes	180
- Charges de personnel et frais assimilés	14 170	- Impôts locaux et taxes (taux inchangés / 2009)	6 057
- Autres charges de gestion courante (indemnités et cotisations, subventions...)	18 800	- Dotations et subventions	26 328
- Dépenses imprévues	5 400	- Autres produits de gestion courante (revenus locations)	6 952
		- Résultat 2009 reporté	45 831
TOTAL	85 348	TOTAL	85 348
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
- Emprunts et dettes assimilées	0	- Emprunts et dettes assimilées	0
- Immobilisations corporelles	3 168	- Dotations fonds divers et réserves	1 161
- Immobilisations en cours (réserve de financement pour travaux)	22 382	- Subventions d'investissement	8 838
		- Résultat 2009 reporté	15 551
TOTAL	25 550	TOTAL	25 550

II - Distribution de l'eau :

EXPLOITATION			
Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
- Achats et variations de stocks	9 173	- Vente de l'eau et taxes	8 638
- Charges financières (intérêts)	664	- Résultat 2009 reporté	3 192
- Dotation aux amortissements et provisions	1 993		
TOTAL	11 830	TOTAL	11 830
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
- Emprunts et dettes assimilées	1 438	- Résultat 2009 reporté	11 002
- Immobilisations en cours (travaux divers)	17 192	- Subventions d'investissement	5 635
		- Amortissements immobilisations	1 993
TOTAL	18 630	TOTAL	18 630

Résultats budgétaires de l'exercice 2009 (dépenses et recettes y compris restant à réaliser) :

⇒ Budget Principal : 40 431,33 € (dépenses) et 86 262,43 € (recettes) en Fonctionnement,
55 821,85 € (dépenses) et 71 373,17 € (recettes) en Investissement

Les excédents de clôture de 45 831 € en fonctionnement et de 15 551 € en investissement sont réaffectés aux mêmes sections pour le budget 2010.

⇒ Budget Eau : 9 503,88 € (dépenses) et 12 696,40 € (recettes) en Exploitation,
8 233,25 € (dépenses) et 19 235,70 € (recettes) en Investissement.

Les excédents de clôture de 3 192 € en fonctionnement et de 11 002 € en investissement sont réaffectés aux mêmes sections pour le budget 2010.

EN BREF...EN BREF...EN BREF...

- **Spectacle de cirque** : dans le cadre d'un festival organisé par l'association locale Les Arts et Salamandre, la commune a accueilli, pour une grande première, 2 représentations de cirque acrobatique les 13 et 14 Mai 2010. Ce spectacle original s'est déroulé dans une yourte implantée près de l'église et a fait carton plein avec 130 entrées sur 2 soirs. Petits et grands sont repartis ravis et la municipalité aimerait bien rééditer une telle expérience dans les années à venir.

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** : initiée en 2006 pour pallier le déficit d'offre locative privée sur notre territoire et portée par la Communauté de Communes en partenariat avec le Département, la Région et l'Etat, cette opération a permis de subventionner un projet de restauration d'habitat sur notre commune. C'est ainsi que d'importants travaux sont actuellement en cours pour restaurer, à Marcouyeux, une jolie et très ancienne maison (1616) appartenant à Agnès Chastagnol-Bergeal.

- **Randonnée d'orientation** : à l'initiative du Centre Culturel égletonnais et en partenariat avec la commune, une agréable randonnée d'orientation était proposée sur nos chemins le 6 Juin 2010 pour mettre à l'épreuve la perspicacité des petits et grands.

- **Encombrants** : pour rappel, enlèvement gratuit par le S.I.R.T.O.M. le 3^{ème} mardi du mois sur simple demande au 05.55.93.00.93.

A bientôt,

Bien cordialement, votre équipe municipale.

UN PEU D'HISTOIRE...

« Monsieur de Puyhabillier »

« Puyhabillier le noble ne l'est pas de sang ; il a quitté la France pour faire comme les grands. Nous connaissons son père, nettoyeur de cabinet et sa grand-mère qui balayait les rues. Il mariait les filles de son autorité ; il doublait les impôts. Nous ne nous laisserons plus faire. Nous avons fourches ferrées et bons talhans (faux) de près et leur ferons voir que nous ne les craignons pas. Nous leur ferons voir que nous ne sommes plus tenanciers ; nous garderons la graine dans nos greniers. Quand viendra la gêne, nous aurons du blé, du pain, nous n'aurons plus la peine de tendre la main. Il nous fallait tuer le lièvre et le leur porter, à cette noblesse avec le chapeau bas. Nous attraperons les taupes, nous les leur porterons. Nous garderons les lièvres et nous les mangerons. Nous ne craignons plus leurs titres, nous sommes maîtres, ils ne le sont plus. Nobles, dîmes et rentes, nous avons tout fauché. Nobles, prêtres, nos vieux ennemis ne seront plus maîtres ; pour eux, c'est fini ».

Les paroles féroces de la chanson « Peschobillier Lou Noble » ont été composées par Joseph-Anne Vialle, avocat et membre du tribunal révolutionnaire de Tulle, dans l'effervescence populaire et révolutionnaire de 1793. Un véritable « hymne » à la gloire de « l'illustre » Mr de Puyhabillier. Ce jardinois, originaire du hammeau de Puyhabillier, avait fait fortune à Tulle avec sa fabrique de draps et avait acheté, comme de coutume à l'époque, sa particule pour asseoir son rang de notable. Devenu riche et arrogant en cette fin de 18^{ème} siècle, notre « De Puyhabillier » s'est senti rattrapé par la vindicte populaire sous la révolution et a préféré quitter la France pour sauver sa tête. Sa maison de Tulle fût pillée et ses meubles jetés en partie dans la Corrèze. On raconta même qu'un de ses voisins épris de boisson tira tout le vin de sa cave et qu'un autre déroba ses vêtements et les porta pendant plusieurs années.

(Merci à Henri Bosche et Yvon Chalard de cette étonnante trouvaille, parue dans le recueil « Chansons populaires et bourrées en Limousin » au début des années 1900).

ETAT CIVIL 2009 / 2010

- Décès : Renée Estival épouse Chassagnard (19/06/09), Maurice Faisy (22/06/09), Marcelle Cuer épouse Poirier (25/02/10)

Réalisé et imprimé par nos soins